

MENTIONS SPECIFIQUES D'INFORMATIONS RELATIVES A L'INSCRIPTION A UNE SESSION DE PREPARATION AU SEIN DE L'AGENCE FRANCAISE DE L'ADOPTION

1. Mandat de l'Agence Française de l'Adoption au sein de France Enfance Protégée

Le Groupement d'Intérêt Public France Enfance Protégée, créé par la loi n°2022-140 du 7 février 2022, dispose que l'Agence Française de l'Adoption (AFA) a pour mission, d'une part, « d'informer, de conseiller, d'orienter et de préparer les personnes agréées dans leur projet d'adoption et, d'autre part, de servir d'intermédiaire pour l'adoption de mineurs étrangers ».

2. Objectif du traitement des données

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, notamment de la préparation aux candidats agréés lors de sessions d'informations, l'Agence Française de l'Adoption est amenée à collecter certaines données à caractère personnel.

Ces données sont indispensables à l'organisation efficace et personnalisée des sessions de préparation proposées. Elles permettent notamment de :

- Enregistrer les candidats à la session pour laquelle ils veulent s'inscrire,
- Adapter les contenus pédagogiques au profil des candidats et de leur notice,
- Assurer un suivi administratif adéquat si les candidats venaient à vouloir être accompagnés par l'AFA.

3. Nature des données collectées

Les données collectées font l'objet d'un enregistrement dans la base informatique utilisée au sein de l'AFA. Les informations enregistrées à cette étape de la procédure sont :

- Les données d'état civil dont le nom de famille et d'usage et le prénom, l'adresse postale, l'adresse électronique, voire les numéros de téléphone privé, portable et professionnel,
- Les données de vie personnelle dont le statut matrimonial,
- Les données relatives au projet d'adoption dont les données relatives à l'agrément en cours de validité et sa notice, les éléments de définition du projet d'adoption.

4. Durée de conservation des données

Les données à caractère personnel susmentionnées sont conservées pour une durée maximale d'un (1) an à compter de leur collecte. Passé ce délai, elles sont automatiquement supprimées de nos bases de données, sauf obligation légale contraire.

5. Limitation des traitements

Les données recueillies ne font l'objet d'aucun traitement spécifique, autre que ceux strictement nécessaires à la réalisation des objectifs définis précédemment dans ce document.

L'accès à ces informations est réservé aux professionnels de l'Agence Française de l'Adoption au sein de France Enfance Protégée en charge de la consultation de ces données,

individuellement habilités par la directrice et dans le respect du secret professionnel et à la limite du besoin d'en connaître.

Les données informatiques concernant les candidats sont consultables par les correspondants de l'Agence Française de l'Adoption des conseils départementaux en charge des questions d'adoption dans le département où ils résident, individuellement habilités par la Directrice et dans le respect du secret professionnel et la limite du besoin d'en connaître.

Aucune donnée n'est transmise à des tiers à des fins commerciales, ni utilisée à d'autres fins que celles liées à l'organisation des sessions de préparation et à l'accompagnement des candidats pendant ces dernières.

6. Sécurité et confidentialité

Le groupement d'intérêt public met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir un niveau de sécurité adapté au risque et assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données personnelles.

7. Droits des personnes concernées

Conformément aux dispositions du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), toute personne concernée dispose :

- D'un droit d'accès à ses données,
- D'un droit de rectification,
- D'un droit à l'effacement dans les conditions prévues,
- D'un droit à la limitation du traitement,
- D'un droit d'opposition.

Ces droits peuvent être exercés sur demande écrite adressée à la directrice de l'Agence Française de l'Adoption.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles :

Commission Nationale Informatique et Libertés – CNIL
3 place de Fontenoy – TSA-80715
75334 PARIS CEDEX07

Je déclare (Nous déclarons) avoir pris connaissance des documents relatifs à la Politique générale de protection des données personnelles de l'Agence Française de l'Adoption et donne (donnons) mon (notre) consentement au traitement des données personnelles me (nous) concernant tel que prévu par les mentions spécifiques d'informations relatives à l'inscription d'une formation.

Fait à Le

Signature du/des titulaires de l'agrément